

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance
Annonces... 25 c la lig
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'été.

Table of train schedules for the Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, listing routes between Cahors, Agen, Bordeaux, Paris, and other stations with departure and arrival times.

Cahors, le 24 Octobre 1872.

S'il est une catégorie de citoyens qui devrait traverser sans trop de souffrances la crise de malaise qui se poursuit, c'est assurément celle des fonctionnaires.

La stagnation des affaires, le ralentissement du travail, tout cela ne les touche guère qu'indirectement, et c'est pour eux que les révolutions sont le moins funestes.

Il est vrai que chacun de ces grands bouleversements politiques fait un certain nombre de victimes dans cette classe. C'est l'holocauste inévitable offert aux ambitions et aux rancunes. Mais les vides faits par les destitutions, une fois remplis, la vie du fonctionnaire reprend son cours normal.

Nous ne savons ce qu'en pensent les employés de l'Etat en 1872; mais plus d'un doit trouver cette fois que la crise se prolonge outre mesure et se demander quand arrivera pour eux la période de calme qui succède aux orages politiques.

En 1830, de même qu'en 1848, cette transition fut de courte durée. Si ces gouvernements n'avaient au fond aucun principe bien défini, leur plan était tracé d'avance, leurs vues arrêtées jusqu'à un certain point. Aussi, les hommes disposés à les seconder se dessinèrent-ils tout d'abord, pour prendre résolument leur place.

Comme la révolution de 1848, au contraire, celle du 4 septembre a produit un si profond ébranlement que la stabilité et l'équilibre parviendront difficilement à se rétablir. Pas plus que dans le monde industriel et commercial, la confiance ne tend à reparaître dans les milieux officiels.

Le plus disposé d'entr'eux à tout sacrifier à sa position d'homme public sait-il dans quel sens il doit marcher, pour la sauvegarder? Non, sans doute. Les hésitations du pouvoir flottant entre les divers partis qu'il flatte également, lui font un devoir de l'hésitation.

Le silence! il a aussi ses dangers. Un gouvernement fort peut s'en contenter de la part des fonctionnaires; il faut des dévouements actifs à celui qui se fonde. Mais ces dévouements dans quel sens doivent-ils se pronon-

cer et que demande-t-on? Républicain accentué, on peut passer pour dangereux; monarchiste, on est conspirateur; et c'est vraiment chose bien difficile que de plaire à un régime qui, lui-même, ne sait pas ce qu'il veut.

Devant cette absence de principes d'en haut, la situation de l'employé de l'Etat est affreuse, et voilà comment il s'accoutume, malgré lui, à la servilité ou à la haine, pendant qu'au lieu de se relever, la France s'énerve et se décompose moralement.

A la place d'une unité de forces et d'impulsion qui, seule, pourrait pousser le pays dans la voie de sa régénération, que voyons-nous? Une absence complète d'esprit de suite dans les hautes régions du pouvoir; l'incertitude dans toutes les classes; les administrations soupçonneuses; les populations partagées entre les influences locales: partout les tiraillements et le malaise.

Dans tout cela, il y a des habiles qui, sans se préoccuper de ce que la France sera demain, se mettent au service d'une ambition personnelle, et qui arrivent à force de souplesse. Par malheur, tout à côté sont les victimes, dont le nombre ne se compte plus.

Sans parler de tant d'autres existences sourdement attaquées, que nous connaissons, qu'ont fait, pour mériter leur disgrâce, tant d'instituteurs déplacés brutalement, au mépris de leurs intérêts et de leurs affections de famille?... Oh! sans doute, ce n'est pas à leurs opinions politiques, presque chez tous irréprochables, qu'on s'en est pris ouvertement: des raisons de service, des incompatibilités de situation, voilà ce qu'on invoque. Mais qui ne connaît le véritable motif de ces persécutions et la personnalité qui les inspire?

On a reproché à l'Empire ses abus d'autorité vis-à-vis des employés. Nous doutons que le régime du bon plaisir ait jamais plus audacieusement prévalu que de notre temps. Mais si le gouvernement déchu fut coupable à cet égard, il était au moins logique jusque dans ses torts. Son principe était celui de la force et il ne le cachait pas. L'employé, avant d'être brisé, savait comment il s'exposait à l'être. Le coup pouvait être une injustice, une cruauté même; mais il n'y avait ni perfidie ni surprise: on frappait au grand jour, et vous frappez dans l'ombre..., sous un régime de liberté!

Certes, ce n'est pas nous qui prêcherons l'insubordination aux fonctionnaires; mais si nous condamnons ceux qui abusent de leur position ou qui la déshonorent, nous plaignons ceux qu'on persécute, quels qu'ils soient.

On parle de hiérarchie... tout le premier, nous voulons qu'on la respecte; mais n'est-ce pas la fouler aux pieds que d'empiéter, comme on le fait, sur l'autorité des chefs de service, pour désorganiser les administrations, par des taquineries injustes et des chan-

gements insolites dont tout le monde connaît le but?

L'Empire en faisait autant. Toujours la même réponse; mais songez donc que vous êtes la République ou que vous voulez l'être!

De deux choses l'une: ou la France est digne des institutions démocratiques que vous prétendez vouloir lui donner, ou elle ne l'est pas. Dans le premier cas, vous devez la traiter comme un pays libre où chacun, même le fonctionnaire, peut se mouvoir dans les limites de son droit. Dans le cas contraire, votre république est une utopie et votre administration le despotisme.

« Agissez! disait l'Empire à la veille des élections. — Ne bougez pas! » dit-on aujourd'hui dans les circulaires destinées à la publicité, et l'on sait comment il faut les comprendre. Tyrannie d'un genre différent, voilà tout.

Pas plus que les autres citoyens, le jeune homme qui entre dans les emplois publics n'entend s'abdicuer ni s'interdire le droit de choisir ses préférences. Les lui imposer c'était l'avilir; lui défendre de les exprimer, c'est l'anihiler.

Mais là ne s'arrêtent pas les prétentions de certains représentants du pouvoir vis-à-vis des fonctionnaires, dont plus que jamais l'existence tient aux caprices de la politique. On épie leurs relations, on contrôle leurs écrits, on scrute leur pensée et leur conscience, car les traditions policières ne sont point perdues sous l'empire de l'Essai loyal.

Lettre du comte de Chambord.

Ebenzweyer, 15 octobre 1872.

Je n'hésite pas, mon cher La Rochette, à répondre franchement aux questions que vous me posez.

La France serait sauvée, et nous la verrions sortir de ses ruines, plus forte et plus grande que jamais, si l'on voulait comprendre enfin quelles sont les vraies conditions du salut.

Le pays est las des agitations. Un secret instinct lui dit que la monarchie traditionnelle lui rendrait le repos auquel il aspire; et c'est ce que la révolution veut empêcher à tout prix. Aussi redouble-t-elle d'efforts pour le séduire ou l'égarer.

Votre patriotisme s'en indigna, et vous regrettez de voir tant d'esprits généreux se rendre les complices involontaires d'erreurs qu'ils détestent et de solutions qu'ils redoutent.

Je m'en attriste comme vous; mais, comme vous, je proteste contre l'établissement d'un état de choses destiné à prolonger la série de nos malheurs.

Il est impossible de s'y méprendre. La proclamation de la République en France a toujours été et serait encore le point de départ de l'anarchie sociale, le champ ouvert à toutes les convoitises, à toutes les utopies, et vous ne pouvez, sans aucun prétexte, vous associer à cette funeste entreprise.

On répète sans cesse, et avec raison, que nous vivons dans l'imprévu, et l'on s'ingénie à trouver chaque jour l'expédient capable d'assurer la sécurité du lendemain. Si le pays a la faiblesse de se laisser entraîner par les courants qui l'agitent, rien n'est moins inconnu que l'avenir. Nous courons à un abîme certain.

En vain essaierait-on d'établir une distinction rassurante entre ce parti de la violence, qui promet la paix aux hommes en déclarant la guerre à Dieu, et ce parti plus prudent, mieux discipliné, arrivant à ses fins par des voies détournées, mais atteignant le même but.

Ils diffèrent par leur langage, mais ils poursuivent la même chimère; ils ne recrutent pas les mêmes soldats, mais ils marchent sous le même drapeau. Il ne peuvent nous attirer que les mêmes malheurs.

Conservons l'illusion d'une République honnête et modérée, après les sanglantes journées de Juin 1848 et les actes sauvages de la seconde Terreur, si meurtrières toutes deux pour notre brave armée, n'est-ce pas oublier trop vite les avertissements de la Providence et traiter les leçons de l'expérience avec trop de dédain?

C'est au moment où la France se réveille, en s'affirmant par un grand acte de foi, qu'on prétendrait lui imposer le gouvernement le plus menaçant pour ses libertés religieuses!

C'est quand la nécessité des alliances se fait si impérieusement sentir, qu'on se rendrait toute alliance impossible et qu'on se condamnerait soi-même à un isolement fatal!

Non, cela ne sera pas. La République inquiète les intérêts autant que les consciences. Elle ne peut être qu'un provisoire plus ou moins prolongé. La Monarchie seule peut donner la vraie liberté et n'a pas besoin de se dire conservatrice pour rassurer les honnêtes gens.

C'est à ces derniers surtout que je voudrais rendre la conscience de leur force.

Le peuple d'autrefois avait coutume de s'écrier: Ah! si le Roi savait! Comme il serait juste de dire aujourd'hui: Ah! si les hommes de bien voulaient!

Combattons sans relâche les défaillances des uns, la timide condescendance des autres. A la politique des fictions et des mensonges opposons partout et toujours notre politique à ciel ouvert.

Au fond, la France est catholique et monarchique; c'est à nous qu'il appartient de la prémunir contre ses égarements, de lui signaler les écueils et de lui montrer le port.

J'espère n'avoir jamais failli à ce devoir sacré, et nul n'aura le pouvoir de me faire dévier de mon chemin.

Je n'ai pas une parole à rétracter, pas un acte à regretter, car ils m'ont tous été inspirés par l'amour de ma patrie; et je revendique hautement ma part de responsabilité dans les conseils que je donne à mes amis.

Le jour du triomphe est encore un des secrets de Dieu, mais ayez confiance dans la mission de la France.

L'Europe a besoin d'elle, la Papauté a besoin d'elle, et c'est pourquoi la vieille nation chrétienne ne peut pas périr.

Comptez sur ma constante affection.

HENRI.

Les élections du 20 octobre et la lettre de M. le comte de Chambord sont les deux faits dominants de la situation.

Nous devons faire connaître, à nos lecteurs les opinions diverses de la Presse parisienne sur ces deux faits.

Commençons par les élections.

On lit dans la Patrie :

Les résultats des élections ne nous surprennent ni ne nous fâchent. Nous avons toujours pensé que les efforts combinés du radicalisme et du gouvernement assuraient la nomination de candidats mi-républicains honnêtes, mi-exaltés, dont la présence à la Chambre, sans rien changer à l'état des partis ni à la situation embrouillée où se débat le pays, laisserait seulement au passif de M. Thiers ce reproche de s'être une fois de plus compromis pour des ennemis déclarés de l'ordre et du repos publics.

C'est ce qui arrive, et c'est tant pis pour le gouvernement et pour les desseins de régénération et de libération étrangère qu'il prétend poursuivre. Voyant sans cesse des conspirateurs là où les gens calmes ne trouvent que des conservateurs, et croyant bien follement en vérité que les radicaux lui seraient, le cas échéant, plus doux que les monarchistes, M. Thiers a fait ou laissé faire, si l'on veut, une candidature officielle tout aussi vigoureuse que celle dont il se plaignait si amèrement jadis.

Tous les fonctionnaires, depuis les préfets de M. Lefranc jusqu'aux juges de paix renouvelés de M. Crémieux par M. Dufaure, ont combattu avec énergie — on en aura les preuves — les candidats conservateurs qu'on décorait, suivant la fatalité de leurs noms, du titre de candidats légitimistes ou bonapartistes. Tous les officiers depuis le Bien public jusqu'au Journal des Débats, ont mené une vigoureuse campagne contre MM. de Forcade, de Fournés ou Schneider, en faveur de MM. Caduc, Paris, Nioche et de leur ami M. Méline. Le gouvernement l'emporte, comme le gouvernement l'a toujours emporté et l'emportera toujours en France sous le régime du suffrage universel.

Et puis ?

Et puis rien n'est changé encore une fois dans le pays ou à la Chambre.

On lit dans la Gazette de France :

Les élections donnent bien le résultat que nous avions prévu. Ce sont les abstentions qui dominent; les conservateurs n'ayant pas été écoutés lorsqu'ils ont manifesté si hautement leurs vœux et leurs sentiments en 1871, n'ont pas voulu prendre part à une lutte dérisoire. Ce qu'ils voulaient, ils l'ont dit il y a deux ans; il était inutile, en présence du parti pris de M. Thiers de ne tenir aucun compte des volontés de la France, d'en appeler de nouveau au scrutin. Les chiffres sont ici plus éloquents que toutes les dissertations; il n'y a pas, dans les élections actuelles, un seul député qui puisse dire avec vérité qu'il représente la majorité du département qui est censé l'envoyer à la Chambre.

Prenez la Gironde :

En 1871, la liste monarchique obtenait 105,000 voix; aujourd'hui, l'élu obtiendra à peine 45,000 voix. Ce qui est encore significatif, c'est que le candidat radical de 1872 n'aura même pas le nombre total des voix qui s'étaient portées, en 1871, sur la liste républicaine.

Dans les Vosges, M. Méline, radical, n'atteindra pas le chiffre qu'a obtenu M. Buffet, à une époque où l'on prétendait que les Prussiens avaient entravé les élections.

Dans le Calvados, la liste monarchique dépassait 75,000 voix; aujourd'hui, le radical sera élu sans avoir recueilli 30,000 voix, alors que les trois candidats conservateurs à divers titres auront réuni ensemble 38,000 voix, c'est-à-dire 5,000 voix de plus que le candidat élu.

Dans l'Indre-et-Loire, M. Nioche, radical, n'obtiendra pas la moitié des voix qui se réunissaient sur la liste conservatrice de 1871. Le fait à remarquer, c'est que les deux candidats en présence, le radical et le bonapartiste, se partagent presque par moitié les suffrages exprimés.

Constatons que la manifestation la plus considérable de ces élections, c'est le vote du Morbihan; le candidat légitimiste et catholique, qui a eu 43,000 suffrages, dépasse de 10,000 voix le candidat républicain conservateur.

On lit dans le Français :

Le résultat n'a pas de quoi satisfaire les conservateurs. Toutefois, il n'est pas non plus de nature à les décourager. Sauf dans la Gironde, la lutte a été très-disputée; dans le Calvados même, les conservateurs ont eu la majorité. Il n'est donc pas téméraire de penser que s'ils ne s'étaient pas autant abandonnés, s'ils avaient, comme leurs adversaires, préparé de longue main leurs candidatures, au lieu de s'y prendre la veille du scrutin, ils auraient pu réussir. Il n'y a donc pas lieu de désespérer pour les élections générales, si la leçon profite et si l'on se met dès aujourd'hui à l'œuvre.

On lit dans le Journal de Paris :

Ce qui paraît résulter des élections, c'est d'abord la preuve que, dans un pays de suffrage universel et dans un temps de crise, les opinions tranchées ont seules des chances de succès. Partout les opinions moyennes sont battues ou perdent du terrain. Il faut aujourd'hui se prononcer nettement dans un sens ou dans un autre : il faut être résolu pour ou contre les idées révolutionnaires. Il est impossible de garder une situation intermédiaire.

Un second point digne d'attention, c'est le nombre toujours considérable des abstentions. Est-ce indifférence ? est-ce lassitude ?

Naturellement, les journaux rouges triomphent; mais ils se gardent bien de faire remarquer que leurs candidats n'ont été nommés que par une réelle minorité, en présence du chiffre colossal des abstentions.

Nous sommes de l'avis du Français, à savoir que le résultat, quelque mauvais qu'il soit, donne bon espoir pour les élections générales; car alors le mouvement sera immense, et ceux qui s'abstiennent aujourd'hui apporteront leurs voix au parti de l'ordre.

Nous arrivons à la lettre de M. le comte de Chambord. Si elle n'est pas précisément habile au point de vue purement politique, puisque le Prince confirme explicitement tous les passages de ses premiers manifestes, il est impossible de ne pas reconnaître à ce langage plein d'élévation et de franchise, une âme profondément honnête et française.

On lit dans la Liberté :

La lettre est un manifeste du même genre que ceux déjà lancés par M. le comte de Chambord, à la date du 5 juillet 1871 et du 25 janvier 1872. C'est la même affirmation de son droit divin par un prince dont l'esprit hautement chevaleresque et l'imperturbable loyauté repoussent toute idée de compromis, qui n'attend rien que d'un mouvement libre et spontané de la nation.

« En vain, s'écrie M. le comte de Chambord, essaierait-on d'établir une distinction rassurante entre ce parti de la violence, qui promet la paix aux hommes en déclarant la guerre à Dieu, et ce parti plus prudent, mieux discipliné, arrivant à ses fins par des voies détournées, mais atteignant le même but. »

Dans ses précédents manifestes, M. le comte de Chambord s'était borné à des allusions indirectes au régime républicain; mais cette fois il lui jette franchement l'anathème, et il déclare que « la monarchie seule peut donner la vraie liberté. »

De telles affirmations n'ont pas lieu de surprendre de la part de l'héritier légitime du trône des Bourbons, et elles n'ont pas davantage le caractère d'une menace dans la bouche d'un prétendant dont le patriotisme, la conduite politique doivent inspirer la plus entière confiance et le plus profond respect aux honnêtes gens de tous les partis.

On lit dans le Français :

Après cette lettre, — qui d'ailleurs, dans l'esprit de celui qui la écrit et de ceux à qui elle est adressée, ne peut être qu'un conseil, laissant entières l'indépendance et la responsabilité des députés, — quelle va être la conduite des divers groupes du parti légitimiste? Dans quelle mesure, par exemple, se croiraient-ils obligés de s'opposer aux tentatives qui pourraient être jugées nécessaires dans certaines circonstances pour « organiser » avec plus de garanties parlementaires et conservatrices la République sans la « proclamer »? Sur ce point, les journaux légitimistes ne peuvent nous éclairer, — aucun d'eux n'étant l'organe vraiment autorisé de la droite parlementaire qui a été souvent en désaccord avec ces journaux sur les questions de conduite politique. Nous ne serons éclairés que quand les députés, réunis à Versailles, placés au milieu des événements et des hommes, en face de leur propre responsabilité, plus préoccupés, comme ils l'ont toujours été, de la France que de leur parti, auront délibéré et décidé en hommes politiques où est, entre les choses possibles, le meilleur ou même seulement le moins mauvais des partis à prendre. C'est alors seulement que nous pourrions mesurer justement les conséquences politiques de la lettre de M. le comte de Chambord et notamment le contre-coup qu'elle peut avoir sur l'union, si nécessaire à la conservation sociale, de la droite modérée et du centre droit.

On lit dans le Temps :

Devons-nous croire que la France révolutionnaire libre-penseuse, serait transformée comme par un coup de baguette, du jour qu'un roi légitime serait sacré à Reims? Ou bien se promet-on de se sanctifier et de se garder si bien, une fois sur le trône, que tous les efforts de l'enfer seraient infailliblement et éternellement déjoués? Qu'on reconnait bien-là les illusions des partis! Il est vrai que le travers est commun à tous: il ne manque pas de républicains qui, eux aussi, s'imaginent que l'âge d'or com-

mençera du jour que la république sera proclamée. L'erreur est la même des deux côtés. C'est celle d'un peuple qui se plaît à attendre le salut, tantôt d'un homme, tantôt d'une forme de gouvernement.

On lit dans la France :

Nous savons parfaitement quel gouvernement M. le comte de Chambord voudrait substituer à la République; mais il oublie complètement de nous indiquer les moyens d'établir ce gouvernement; il s'en remet de ce soin à la Providence, en disant que « le jour du triomphe est encore dans les secrets de Dieu. » Nous sortons ici du domaine de la politique pour entrer dans les régions du mysticisme, et le document que nous avons sous les yeux accuse de plus en plus cette tendance, quand il ajoute que « l'Europe et la Papauté ont besoin de la France, » laquelle est assurée ainsi de ne pas périr. Cette identification des intérêts religieux et des intérêts politiques est encore regrettable; car la religion n'a besoin d'aucun bras humain pour subsister; elle est immortelle et divine comme l'Evangile dont elle perpétue les leçons, et elle s'accommode de tous les régimes, de la République comme de la monarchie.

On lit dans l'Ordre :

Cette lettre, très nette, très digne et très loyale, comme tout ce qui sort de la plume du chef de la maison de Bourbon, peut se résumer tout entière dans cette affirmation: « La France est monarchique et ne veut pas plus de la République modérée et conservatrice que de la République radicale. »

C'est la doctrine que nous avons toujours professée, en insistant sur la nécessité d'une solidarité étroite, bien que momentanée, entre tous les adversaires de l'idée républicaine. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de la voir aussi nettement exposée par le prince qui représente la légitimité, et nous espérons que son langage, si plein de réserve pour les autres partis monarchiques, servira d'enseignement et d'exemple aux journaux comme l'Union.

On lit dans la Patrie :

Les manifestes du comte de Chambord ont été chaque fois, pour nous, nous l'avons vu, très-volontiers, une source de pénibles perplexités. Notre premier mouvement a toujours été d'en célébrer l'honnêteté, la franchise, la dignité, la prudence souveraine et convaincue. Assurément nous sentons bien, comme tout le monde, ce qu'il y a de vague et de noblement banal dans ces épitres aux Français, du chef de la maison de Bourbon; mais outre qu'un peu de lieu commun est inséparable de la souveraineté, ces généralités se trouvent, pour la plupart si conformes à nos préoccupations et à nos craintes, elles portent d'ailleurs la marque d'un esprit si sincère et si pur, que, certaines réserves faites, nous inclinons à applaudir comme de vieux croyants. Nous sommes immédiatement démontés par un phénomène étrange sur lequel nous souhaiterions respectueusement que M. le comte de Chambord prit la peine de réfléchir dans le mystique lointain où il se complait; ce phénomène, c'est la satisfaction, l'épanouissement, la légèreté, semi-dédain, semi-respect de tous les organes révolutionnaires. Excellent prince, l'honnête homme de prince s'écrient-ils tout en chœur; quelle conviction! quelle loyauté! En voilà un qui ne nous inquiète guère et ce ne sont pas ces braves sermons qui arrêteront d'une heure notre triomphe définitif; il est si peu à craindre que nous puyons lui faire l'aumône d'être juste et même poli.

Rends, drapeau de Fleurus, les honneurs militaires à l'oriflamme qui s'en va.

Ce sentiment que nous résumons est identique sur toute la ligne de la révolution et de la semi-révolution. Depuis le Bien public jusqu'au Corsaire, nous le retrouvons partout exprimé, le ton diffère suivant les maisons, mais la note est la même: On ferait un volume de tous les compliments, personnels, de toutes les félicitations adressées à sa franchise, à sa loyauté, de tous les respects doublés de dédain que chacun des manifestes du comte de Chambord a provoqués dans les rangs de ceux qu'il doit cependant considérer comme ses pires ennemis.

Pourquoi ce recueil n'a-t-il pas été fait? Il aurait dû être par un ami éclairé, perspicace, politique, plus nourri de Saint-Simon, du cardinal de Retz et de l'histoire d'Henri IV, que des abstractions de M. de Bonald et des mysticités contemporaines. Pourquoi ce recueil n'a-t-il pas été fait? En le présentant à son maître au retour de la chasse, ce serviteur, auquel l'étude de l'ancienne tradition monarchique eût appris avec quelle liberté le dévouement a de tout temps parlé aux rois, aurait pu tenir à peu près ce langage:

« Sire, c'est un axiome d'Etat consacré par une immémoriale expérience que nous ne pouvons juger notre conduite qu'en examinant les impressions de nos ennemis. Fas est ab hoste doceri. J'ai donc fait pour l'édification de Votre Majesté la collection de toutes les appréciations révolutionnaires provoquées par les manifestes du roi. A mon avis, ces appréciations sont regrettablement respectueuses et déplorablement détachées; tout cela se déroule dans une région d'abstractions philosophiques que je trouve trop éloignée de ce monde réel et passionné où la

politique doit se mouvoir. Je n'ai rencontré nulle part cette inquiétude ardente, cette vivacité de haine qui sont la preuve de la vie, car les partis ne haïssent que ce qu'ils sentent vivant et redoutable, et ils ont à cet égard, un sens pénétrant qui ne les trompe jamais. Le roi n'a que faire des compliments et de la respectueuse commiseration de ses ennemis, on essaie de l'enrouler comme une momie sacrée sous ces bandelettes enduites de poison. Plus de haine et plus d'injures nous conviendraient mieux, et nous devons croire que nous avons fait fausse route, puisqu'elle nous manque, que nous n'effleurons qu'à peine la tranquillité de nos ennemis, et que les plus nobles paroles s'éteignent sans écho ou ne provoquent que le doux amen du troupeau des vieux fidèles. Souvenons-nous d'Henri IV, du débordement de colères, de pamphlets, d'agitations dévorantes au sein duquel a roulé et grandi sa fortune. J'imagine que si, à la suite de quelqu'un de ces discours, il eût été proclamé par la Ligue, honnête, loyal « brave homme, » il eût mordu sa moustache en se disant: J'ai fait un pas de clerc! « Je ne sache pas que jamais aucun des Seigneurs Mayenne se soit risqué à dire de lui: « Voilà justement le prince qu'il nous faut. » Or, nous lisons cela textuellement dans la dernière République de M. Gambetta. C'est là ce qui m'épouvante et à quoi j'ose supplier respectueusement Votre Majesté de réfléchir, car les principes dans ce monde n'agissent pas à eux tous seuls par une sorte de mystérieuse et fatale vertu. Il faut que ceux qui en sont chargés les fassent valoir et triompher à force d'énergie, d'intelligence, et d'activité. Si Henri IV n'avait pas été Henri IV, c'est-à-dire le plus prompt, le plus souple, le plus alerte et le plus politique des héros, la Ligue et Mayenne auraient cent fois vaincu!

Nous sommes tentés de ne rien ajouter à ce discours, qui n'a malheureusement pas été tenu.

INFORMATIONS

Chronique locale

On nous assure que, de nouveau, comme nous l'avons déjà dit, M. Grévy se déclare ouvertement contre M. Gambetta et voudrait que le gouvernement limitât franchement.

(Patrie.)

On s'entretient déjà, dans le monde politique, des incidents qui pourront se produire, lorsque l'Assemblée, au 11 novembre, reprendra ses travaux. Les amis de M. Raoul Duval annoncent que le jeune député de la Seine-Inférieure se propose d'interpeller le gouvernement sur l'agitation radicale provoquée dans l'Isère et dans la Savoie par M. Gambetta, et qui se continue dans les départements de la vallée du Rhône et dans toute la Provence.

Les inspecteurs des finances, dont la commission des marchés s'est assu ré le concours ont fait ces derniers temps, paraît-il, des découvertes accablantes pour certains membres de la gauche, et on cite deux représentants du parti radical qui, comme M. Naquet, auront à rendre compte à l'Assemblée de faits qui paraissent de nature à entraîner contre eux le blâme le plus sévère. M. le duc d'Audiffret-Pasquier a consacré ses vacances à l'étude approfondie de ces affaires.

On écrit de Belfort que les Allemands continuent à travailler aux fortifications de la ville, qu'ils veulent édifier conformément aux anciens plans arrêtés par les Français. Ils élèvent des ouvrages compris sur ces plans et qui n'ont jamais existé qu'en projet. Ils ne sortent pas du programme qu'ils ont communiqué au gouvernement français, auquel ils feront payer les travaux qu'ils exécutent en ce moment.

Si, on s'en rapportait aux conversations des officiers allemands et même de certaines autorités, les Prussiens auraient l'intention de ne rendre Belfort à la France que le jour où celle-ci sera suffisamment organisée pour ne présenter aucun danger à l'ordre public en Europe. Ils seraient surtout décidés à garder cette place si le radicalisme venait à triompher chez nous.

Des correspondances parvenues à la Patrie présentent la situation commerciale de Marseille comme très mauvaise.

Les manufacturiers effrayés du mouvement démagogique qui se propage autour d'eux avec un cynisme sans exemple jusqu'à ce jour, n'osent guère entreprendre de grandes affaires à longs termes. Le savonnerie elle-même est en souffrance, et l'indifférence ou plutôt le découragement a atteint une telle proportion que, malgré les instances des commissaires, il ne s'est présenté, dit-on, encore aucun in-

industriel pour l'Exposition universelle de Vienne.

Le Journal des Débats publie la lettre suivante: Paris, le 18 octobre 1872.

Monsieur, Vous avez inséré dans votre numéro d'aujourd'hui la dépêche suivante, publiée par le Télégraph:

« Paris, mercredi soir. Dans une conversation qu'il eut avec M. Thiers, le cardinal de Bonnechose avait dit au Président de la République que le Pape n'avait nullement l'intention de quitter Rome, mais était disposé à traiter avec le roi Victor-Emmanuel. M. Nigra, qui a été reçu aujourd'hui en audience par M. de Rémusat, aurait, assure-t-on, confirmé cette déclaration. »

Je crois devoir vous déclarer que cette note ne contient de vrai que l'intention manifestée par le Souverain-Pontife de demeurer à Rome aussi longtemps que les circonstances le lui permettront. Quant à l'allégation que le Pape serait disposé à traiter avec le roi Victor-Emmanuel, elle est dénuée de tout fondement. Cette question n'a pas même été touchée dans mon entretien avec M. le Président de la République. Je vous prie de vouloir bien publier cette rectification.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée. H. cardinal de BONNECHOSE, archevêque de Rouen.

Chronique locale et méridionale.

Election du 27 octobre.

Au moment où le canton Sud de Cahors est appelé à donner un successeur au si regrettable M. Dufour dans le Conseil général du Lot, il n'est pas sans à propos de rappeler aux électeurs toute l'étendue de leurs devoirs.

Un mot d'abord sur l'institution. En disant ce qu'elle est, nous dirons ce que doivent être ceux qui la composent. A chacun ensuite de juger les candidats d'après l'idée que nous nous faisons de la nature de leur mandat. Là se bornera notre propagande.

Uniquement créés pour veiller aux intérêts du département, les Conseils généraux n'avaient pas attendu, pour sortir de leurs attributions, que la loi de 1871 vint en élargir le cercle. Déjà, sous le régime de Louis-Philippe, ils étaient devenus de fait, sinon de droit, des corps politiques qui pesaient d'un grand poids sur les destinées du pays et du gouvernement.

Mais il y avait loin de là à la prépondérance qu'ils ont acquise dans ces derniers temps et qui peut, à un moment donné, en faire la dernière sauvegarde de l'ordre social.

Ce rôle, usurpé ou non, n'est, hélas! que la conséquence de la situation d'instabilité que nous traversons et dans laquelle les institutions, comme les mœurs subissent une profonde altération. Ou tout gouvernement sérieux, légalement établi fait défaut; ou l'anarchie peut naître à chaque instant de l'imprévu des événements; il était naturel ou tout au moins excusable qu'on songeât aux dangers de ces vacances de pouvoir, et c'est aux Conseils généraux que peut incomber un jour le triste devoir d'y faire face.

En présence de ces éventualités, qui n'ont rien de chimérique, que les électeurs du canton Sud se demandent quel serait le sort du pays abandonné au caprice des esprits dévoyés qui aspirent à le gouverner.

Qu'ils se demandent surtout ce que deviendraient les intérêts du département confiés à des mains inexpérimentées.

Il y a dans les questions soumises aux Conseils généraux des points délicats qui demandent des aptitudes spéciales. Les finances, les travaux publics, la surveillance des divers services relevant de leur contrôle, tout cela n'est pas fait pour des esprits creux qui se meuvent exclusivement dans le domaine des

théories. Ce sont des hommes sérieux et pratiques qui pourront seuls disposer avec intelligence de nos deniers et donner satisfaction à nos besoins moraux et matériels.

Ce qu'il nous faut encore, ce sont des hommes indépendants. Trop souvent les Conseils généraux deviennent des foyers de passions et d'intrigues, où les préoccupations de l'intérêt personnel et de l'esprit de parti tiennent plus de place que l'étude des affaires. C'est là que les influences s'affirment, que les coteries se recrutent et que les grandes luttes électorales s'organisent.

A ceux qui n'aspireraient à nous représenter que pour se mettre au service de telle ou telle personnalité, nous refuserions nettement notre suffrage. Celui seul en est digne qui nous offrira, dans son passé, des garanties non équivoques de son dévouement à l'ordre, à la morale, à la religion, et qui portera au Conseil général du Lot son contingent de lumières, avec un esprit libre de toute attache.

C'est aux électeurs de choisir.

Candidats au Conseil Général

M. ISIDORE COMBARIEU, rédacteur du Réformatour.

M. PIERRE DUFOUR, sous-directeur de la ferme-école du Montat.

M. FAVAS, ancien agent-voyer en chef.

M. Favas, candidat au Conseil général du Lot, nous adresse la lettre suivante:

Cahors, le 23 octobre 1872.

Monsieur le Rédacteur, Cédant aux conseils d'un certain nombre d'électeurs du canton Sud de Cahors, je pose ma candidature au Conseil général du Lot en remplacement de l'honorable M. Emile Dufour, regrettant de n'avoir à présenter d'autres titres pour lui succéder, que mon dévouement au pays que je serais appelé à représenter au sein de l'Assemblée départementale.

Je ne crois pas nécessaire de faire, à ce sujet, une profession de foi politique, parce que d'après moi, les conseils généraux doivent, avant toutes choses, s'occuper des intérêts de leur département; mais cependant, le cas échéant, je désire que chacun de ceux qui voteront pour moi, sache bien que je combattrai toujours, avec la plus grande énergie, les agissements de ces idéologues ou de ces imprudents, dont les tendances et les théories ne peuvent nous amener qu'à une catastrophe sociale.

Quant à mon aptitude administrative, pendant plus de 30 ans j'ai dirigé un service important du département, et depuis vingt ans j'ai eu à m'occuper souvent, en qualité de conseiller municipal, de la ville de Cahors.

Chacun m'a vu à l'œuvre et a pu apprécier. Le passé doit donc répondre de l'avenir.

Je vous serai très-reconnaissant, monsieur le Rédacteur, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, etc. FAVAS.

Nous apprenons avec plaisir qu'une des nombreuses victimes du 4 septembre, M. Dupré fils de M. Léo Dupré, l'éminent ancien procureur général près la cour d'Agen, vient d'être réplacé dans la magistrature, comme substitut, du procureur de la République, à Perpignan.

M. Coniac, président du tribunal de première instance de Lyon, est nommé premier président de la cour d'appel d'Alger en remplacement de M. Pierrey, qui a été nommé conseiller à la cour de cassation.

M. Graillot, professeur de philosophie au lycée de Mâcon, est nommé en cette qualité au lycée de Cahors, en remplacement de M. Monty, qui prend sa place à Mâcon.

Il n'est pas inutile de connaître le prix que nous coûteront à l'avenir les allumettes, par suite de la concession du monopole de fabrication.

D'après le cahier des charges, le paquet de 3,500 allumettes en bois, coûtera 2 fr.;

la boîte de 100 allumettes amorphes, 10 centimes; les allumettes bougies ordinaires seront vendues 10 centimes la boîte de 40 et les allumettes bougies amorphes, 10 cent la boîte de 30.

On lit dans la Patrie:

On nous assure qu'il y a une diminution assez sensible dans les recettes des dépêches télégraphiques. Cette diminution, fâcheuse pour le Trésor ne doit pas être attribuée à l'augmentation du prix des dépêches. Le raisonnement qui éloigne, parait-il, le public du télégraphe, c'est l'excessive lenteur apportée dans la transmission des télégrammes.

Ce service, en effet, qui s'accomplissait autrefois avec une précision et une rapidité incontestables, se fait aujourd'hui avec une lenteur qui pour le monde des affaires est souvent préjudiciable. La cause de cette lenteur, nous assure-t-on, provient de ce qu'on a exhumé d'anciennes instructions d'après lesquelles le télégraphe, avant de les expédier à leur destination, doit communiquer toutes les dépêches, qu'elles soient privées ou non, à l'autorité administrative, aux préfets et sous-préfets. De là un retard déjà considérable.

Mais il faut ajouter que la complication et le retard deviennent plus grands quand le représentant de l'autorité est absent de sa préfecture ou de sa sous-préfecture. Or, on observe que jamais les fonctionnaires administratifs n'ont moins résidé au poste qui leur a été confié que sous le gouvernement actuel. Si donc, aux inconvénients déjà très-grands de voir les dépêches privées passer sous les yeux et dans les mains des employés des bureaux, on ajoute l'extraordinaire lenteur qui résulte du système dont nous parlons, et des absences trop fréquentes des fonctionnaires, on s'explique de reste la diminution constatée dans les recettes des dépêches télégraphiques.

On lit dans le Gers du 10 octobre:

Un phénomène qui explique les lois de la physique s'est produit avant-hier à Montréal. Les habitants de cette localité ont vu dans le ciel le bourg de Gabarret, distant d'environ trente kilomètres dans les Landes. On distinguait parfaitement, dit-on, les maisons, les jardins, l'église, les arbres élevés, etc. Il paraît que, presque à la même heure, Cazaubon était témoin d'un spectacle plus digne encore d'attention de la part des observateurs. C'était comme un navire aux voiles déployées qui se balançait sur les nuages comme s'il eût été agité par les vagues.

Cette apparition est d'autant plus extraordinaire que ce pays se trouve situé à plus de cinquante lieues de la mer.

Les mirages se reproduisaient de différentes manières: tantôt les objets ainsi représentés sont droits, tantôt ils sont renversés. Au reste, on est aujourd'hui fixé sur ces illusions physiques rangées dans le domaine de l'optique. Les mirages sont le résultat de la réfraction de la lumière et de la densité de couches d'air superposées. Une multitude de circonstances peuvent en déterminer la position et en varier les effets.

On lit dans le Memorial des Pyrénées:

« Une tentative de déraillement inspirée par l'esprit le plus criminel, a été commise dans la nuit du 5 au 6 courant, sur la ligne ferrée de Pau à Tarbes, au territoire de Bizanos. On sait que le départ de plusieurs trains avait lieu pendant cette nuit à l'occasion de la grande manifestation religieuse de Lourdes.

« Le sieur Dubois, chef cantonnier, faisant sa tournée vers cinq heures du matin, remarqua que 7 ou 8 cailloux de différentes dimensions avaient été placés à côté du rail dans l'intérieur de la voie, de manière à occasionner une pente douce, de sorte que le train étant lancé à toute vitesse, les roues pouvaient parfaitement être rejetées en dehors de la voie, ce qui aurait amené un déraillement.

« En outre, un piquet arraché de la clôture même de la voie, avait été posé en travers des rails. Un train qui était déjà passé avait heureusement brisé cet obstacle, sans accident. Plus loin, en face du point kilométrique 214, on trouva plusieurs cailloux et de vieilles planches que le même train avait disséminés.

« La justice recherche activement les auteurs de cet acte coupable dont les conséquences auraient pu être si déplorables. »

On écrit de Saint-Amand (Nièvre) que deux mauvais drôles, les frères Bourguignon, l'un échappé de la Commune de Paris; l'autre condamné à cinq ans de fers, par contumace, pour désertion devant l'ennemi, viennent d'être capturés par deux gendarmes de St-Amand.

Nos deux gredins lisaient et commentaient, dans un café de la localité, un discours de Gambetta, accompagnant leur lecture de force menaces à l'endroit de M. Thiers, et d'injures à l'adresse de l'Assemblée.

Les deux gendarmes parurent. Une lutte terrible s'engagea. L'auditoire qui écoutait les frères Bourguignon, prit en partie fait et cause pour eux; l'autre partie pour l'autorité. L'un des deux gendarmes, ancien sous-officier au 8<sup>e</sup> de dragons, doué d'une force athlétique, saisit l'un des Bourguignon, le souleva en l'air, parvint à lui mettre les menottes, et le lia solidement au bras de son frère.

Il partit ensuite au petit trot de son cheval, traînant après lui ces deux tribuns de cabaret, attachés à l'arçon de la selle.

Une espèce de petite manifestation communale eut lieu ces jours-ci à la prison de la Roquette, à Paris:

Les forçats qui se trouvent actuellement dans cette prison au nombre d'une trentaine, sont descendus dans la cour qui leur est réservée avec des morceaux de tresse rouge à la boutonnière de leur veste de prison, et ont déclaré qu'ils ne voulaient plus travailler.

D'énergiques mesures ont fait rentrer dans le devoir ces dignes émules des bandits de la Commune, qui n'ont toujours qu'à descendre dans les bagnes pour y trouver des partisans.

Pour la chronique locale: A. Layrou

Bourse de Paris.

Table with 2 columns: Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. % Emprunt ancien, 5 p. % Emprunt nouveau. Values: 52.95, 75.50, 84.25, 87.00.

DES MAINTENANT FA M I L L E S DES MAINTENANT

En s'abonnant dès maintenant à la Revue des Familles pour l'année 1873, on reçoit gratuitement les numéros d'octobre, novembre et décembre 1872. De plus, on a droit à des primes exceptionnelles à prix réduit dont le détail est publié dans chaque numéro.

La Revue des Familles a pour devise: Dieu, Patrie, Famille; c'est assez dire son genre de rédaction. Elle donne chaque semaine une livraison de 32 pages et forme par an 6 volumes de chacun 260 pages. Abonnement: 4 fr. par an pour la France; 6 fr. pour l'étranger. Elle a une édition de luxe, avec gravures hors texte, qui coûte 7 fr. pour la France et 9 fr. pour l'étranger. Adresser les lettres et abonnements en hors de poste (ou timbres-poste avec 25 cent. en plus pour change) à M. E. CHARPENTIER, directeur, 47, rue Condorcet, 47, Paris.

ILLUSTRATION UNIVERSELLE

N° 1547. 19 Octobre 1872. La livraison de l'Illustration du 19 octobre (n° 1547) présente le plus grand intérêt. Elle contient un plan inédit, rigoureusement exact, de tous les travaux de fortifications exécutés par les Prussiens à BelFORT. Ce plan, que l'administration de ce recueil toujours si bien renseigné a pu se procurer non sans peine, est accompagné d'un article explicatif, plein des renseignements les plus précieux et les plus neufs.

C'est l'événement de la semaine. A ce document si important sont jointes, en dehors des dessins d'actualité courante, une série de dessins sur le pèlerinage de Lourdes, où l'Illustration avait envoyé tout exprès dans un dessinateur et un des rédacteurs. Parmi ces dessins, citons: la Grotte et la maison de Bernadette, les Frères de la doctrine chrétienne lavant les infirmes avec l'eau miraculeuse, et surtout le chemin de la Grotte, grand dessin de deux pages. Parcourir cette curieuse livraison, c'est donc faire, comme on le voit, sans sortir de sa chambre, le pèlerinage de Lourdes.

Avec le n° 1547 de l'Illustration a paru la 9<sup>e</sup> livraison de PARIS INCENDIÉ, Histoire de la Commune, prime gratuite envoyée à tous ses abonnés d'un an par la direction de ce journal.

**Annonces**

**AVIS.** les propriétaires de la **BELLE JARDINIÈRE** (PARIS, 2, rue du Pont-Neuf, 2, PARIS) ont l'honneur de rappeler à leur clientèle qu'un bureau spécial est organisé dans leurs Magasins en vue de répondre aux demandes chaque jour plus nombreuses qui leur sont faites de la province. Il suffira de demander à la Maison de Paris des Echantillons et une vignette indiquant la manière de prendre soi-même les

mesures. Un catalogue complet et adressé à toutes les personnes qui en font la demande. Vêtements tout faits et sur mesure pour Hommes et pour Enfants; — **Vêtements ecclésiastiques.** BONNETERIE, CORDONNERIE, CHAPELLERIE, CHEMISERIE, GANTERIE, CRAYATES, PARAPLUIES, COUVERTURES DE VOYAGE. Seules Succursales en province : à Lyon, Marseille, Nantes, Angers. Et à Paris, place Clichy, au coin des rues de Clichy et d'Amsterdam.

Un Prêtre a inventé un remède d'une efficacité certaine et d'un emploi facile et incesible, guérissant pour toujours tous les

cors aux pieds. — Envoyer 3 fr. en timbres-poste ou mandats, on le recevra de suite et franco, avec l'instruction. — à M. Martin, 17, rue des Martyrs, à Paris.

**Crédit foncier de France.**

Emission à 455 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 0/0 — Emissions au pair d'Obligations communales. 51/2 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9, ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

LA MAISON E. LAMBERT ET C<sup>ie</sup>, DE NICE, fabrique et expédie de la vraie et excellente **Huile d'Olive vierge**

L'estagnon de 50 lit. : 120 fr. ; de 25 lit. : 70 fr. ; 10 stagnons de 2 lit. : 65 fr. — Emballés en caisses franco gare acheteur, paiement comptant avec escompte de 10 % ou à 3 mois à la condition de références de tout repos.

**AVIS.** — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de *Viande Liébig*. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés.

Pots de toutes dimensions. Pour tous les extraits et articles non signés A. La Touche

En Vente, au premier jour, chez tous les libraires du département

**XANO D'OYME**

Sa vie, Ses malheurs, Sa mort. — Le siège de Cahors. — Le collège Pélegri. — La maison Henri IV. — La chanson.

(Légende Quercinoise)

par Léon VALÉRY, de Lalbenque

20 centimes. — ENVOI FRANCO PAR LA POSTE : 25 centimes.

TRÈS INCESSEMENT, OUVERTURE D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE A Cahors, rue de la Mairie, maison Nouyrit.

**M. Gustave KOLB, père**  
Photographe à Strasbourg,

n'ayant pas voulu perdre sa qualité de Français, a quitté l'Alsace par suite de l'annexion.

Il a l'honneur de prévenir le public que, d'ici à quelques jours, il pourra satisfaire aux commandes qui lui seraient faites, pour la Photographie en tout genre et de toutes grandeurs.

**AVIS AUX MARCHANDS DE BOIS.**

**A VENDRE**

LA COUPE D'UNE GARENNE, ESSENCE BOIS DE CHÊNE.

Cette Coupe occupe une superficie d'environ dix hectares. La majeure partie se compose de bois de Chauffage (Rondin), il s'y trouve également des arbres qu'on peut utiliser pour rayons de roues de charette. Le bois à couper est âgé de 20 ans. Pour traiter du prix et des conditions, s'adresser à M. Monmayou, père, au château de la Ferrière, commune de Sérignac, canton de Pny-l'Evêque (Lot), ou à M. Marc Monmagnou, percepteur à St-Matré, canton de Montequ.

Cette Garenne est à portée du chemin vicinal de Tournon à Sérignac, très rapprochée de ladite route où on aboutit facilement.

**AVIS.**

Le sieur **LARTIGUE**, ancien boulanger, et **RIGOUSTE**, ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'établir à Cahors, un entrepôt de Briques et Tuiles, provenant de la fabrique de M. ROBIN, de Villeneuve-sur-Lot.

On trouvera en magasin un grand assortiment de Tuiles, pour toute sorte de constructions, ainsi qu'un modèle économique et tout à fait nouveau, pour toitures.

On livrera aussi des objets d'ornementation très-variés, le tout à de bonnes conditions.

**LANDREVIE**

Carrossier à Cahors.

M. Landrevie prévient ses nombreux clients qu'il transfère ses ateliers de carrosserie : boulevard Sud, maison Ségol.

**A VENDRE**

D'OCCASION

**UN BEAU PHAËTON**

Roue à pattente double, un Bréack neuf et autres voitures; Harnais neufs, fins et ordinaires; et d'occasions, Selles, Brides et tout ce qui concerne la Sellerie le tout bien bon marché. L'on se charge de tout ce qui concerne la partie de Carrosserie.

S'adresser à M. Emile Escudier, carrossier, galerie de Fontenille, à Cahors.

**La Goutte et les Rhumatismes**

sont complètement guéris par la

**OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D<sup>r</sup> PATTISSON**

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèces. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. J. Duc fils, à Cahors.



**CAFÉ DES GOURMETS**

C'est là un de ces rares produits pour lesquels la faveur du public ne s'est jamais démentie, et qui, marqués de premier ordre, toujours distingués des produits analogues, ne peuvent renier leur passé et restent d'une qualité qu'on chercherait vainement dans leurs imitateurs.

Les sortes dont se compose le Café des Gourmets sont les plus délicates et les plus recherchées, le produit des meilleures récoltes des plantations les plus estimées. Les soins exceptionnels qui président à sa torréfaction, la garantie qu'il est exempt de tout mélange de chicorée ou autres substances indigènes expliquent sa supériorité incontestée. Les procédés de concentration auxquels il est soumis en font en outre un produit éminemment économique.

Une Médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Londres 1862. — Deux Médailles à celle de Paris 1867, en proclamant la supériorité du Café des Gourmets, n'ont pu le reste fait que consacrer le sentiment public qui l'avait partout hautement reconnue et appréciée.

Pour se mettre à l'abri des imitations ou des contrefaçons du Café des Gourmets, les consommateurs doivent exiger que toutes les boîtes soient scellées d'une bande au nom des producteurs, et portent sur l'étiquette leur signature.

**LES CHOCOLATS ET LES TAPIOCAS**

DES GOURMETS ET DE LA COMPAGNIE EUROPÉENNE provenant de la même Usine, et entourés de soins aussi recherchés que le Café des Gourmets, offrent comme lui les plus sérieuses garanties d'une qualité exceptionnelle.

Se trouvent dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie, de Confiserie et de Comestibles.

**A. BERGON ET C<sup>ie</sup>**

Tailleurs, rue des Boulevards, à Cahors.

Préviennent les pères de famille qui ont des enfants au Lycée, qu'ils se chargent de fournir le costume complet, avec képi, col et gants, à prix réduits.

SAVOIR : Pour la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> tailles, 70 fr. — Pour la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tailles, 60 fr.